

Suivi des frayères à brochet de Villorion

L'année 2023 présentait des conditions idéales pour la reproduction du brochet. En effet, avec d'importants débits durant tout le mois de mars suivi d'une décrue progressive sur les mois d'avril/mai, l'année s'annonçait bénéfique pour la fraye du brochet.

La Fédération de Pêche a suivi au cours de l'année 2023 la reproduction des brochets sur les sites de Villorion. Une échelle limnimétrique a été mise en place sur les parcelles 113, 114 et 115 section ZE afin de suivre et de pouvoir observer l'inondabilité de la parcelle en fonction des débits de la Charente. Le site a été suivi de façon régulière :

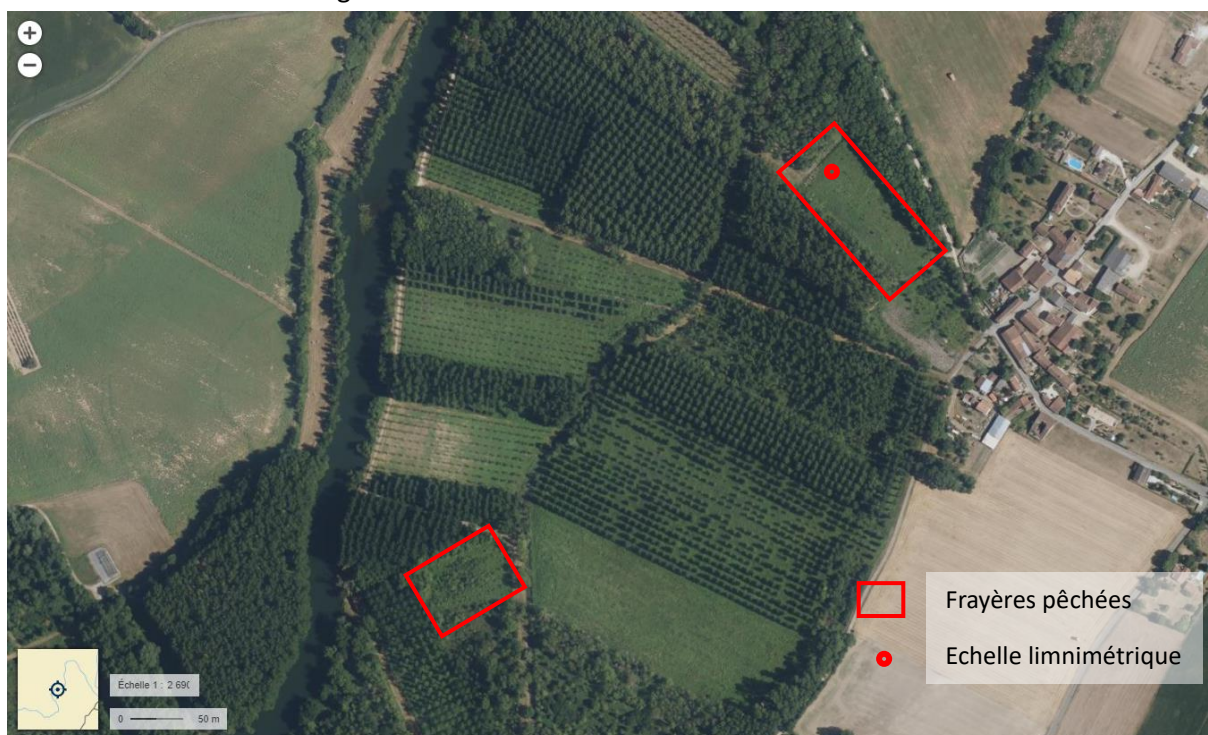
SUIVI VILLORION		
DATE	ECHELLE (mètre)	DEBIT de la Charente à Mansle (en m³/s)
18/01/2023	1,12	94,47
20/01/2023	0,87	56,9
23/01/2023	0,55	38
01/02/2023	0,25	16,7
03/02/2023	0,23	14,1
06/02/2023	0,18	11,6
08/02/2023	0,17	10,9
10/02/2023	0,14	10,4
13/02/2023	0,12	8,3
15/02/2023	0,1	8,5
17/02/2023	0,08	8,8
20/02/2023	0,07	7,5
22/02/2023	0,05	7,7
24/02/2023	0,1	12,5
27/02/2023	0,21	13,6
01/03/2023	0,19	11,2
06/03/2023	0,15	8,8
10/03/2023	0,24	25,7
13/03/2023	1	120,2
15/03/2023	0,82	80,5
17/03/2023	0,68	51,8
20/03/2023	0,59	52,5
22/03/2023	0,52	38,5
24/03/2023	0,43	37,1
27/03/2023	0,56	48,6
29/03/2023	0,59	47,2
03/04/2023	0,62	48,5
05/04/2023	0,45	36,6
07/04/2023	0,37	31,1
11/04/2023	0,28	23,6
13/04/2023	0,26	23,6
17/04/2023	0,36	30,2
19/04/2023	0,29	24,7
21/04/2023	0,25	21,5
24/04/2023	0,22	20,1
02/05/2023	0,09	12,8

Une problématique a été identifiée lors du suivi des différents site de frayères. Lors que le niveau d'eau sur la parcelle descend en dessous de 28cm sur l'échelle limnimétrique, la parcelle se retrouve déconnectée du bras annexe de la Charente. Les poissons se trouve alors bloqués sur la frayère.

Le même constat a été effectué sur les 2 parcelles restaurées.

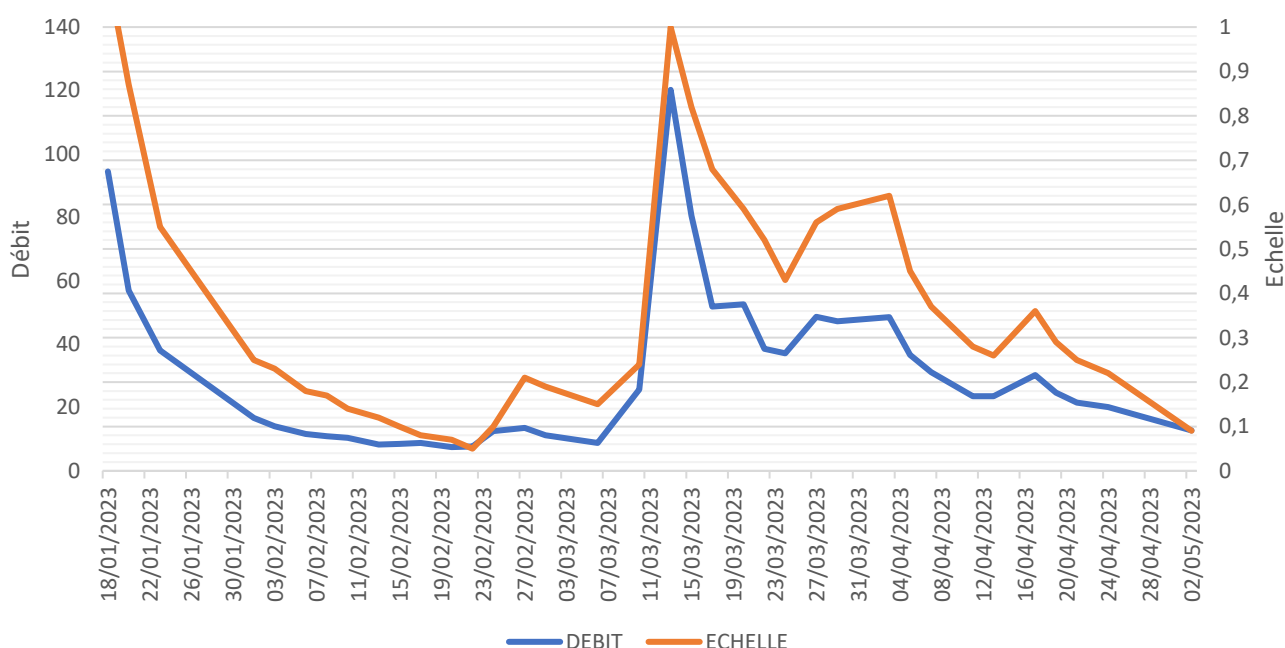
Au cours des visites terrain, de nombreux juvéniles ont pu être observés, bloqués sur les frayères.

Une pêche de récupération des brochetons a été effectuée le 03/05/2023 à l'issue de laquelle 75 et 20 brochetons ont été sauvés. L'opération a été réalisée par 3 agents de la Fédération accompagné de 6 bénévoles de l'AAPPMA d'Aigre.



La diminution des débits (en deçà de $24\text{m}^3/\text{s}$ sur la Charente à Mansle) provoque la déconnexion de la zone de frayère sur laquelle l'échelle limnimétrique a été mise en place avec le bras annexe de la Charente. Le même constat a été effectué sur la deuxième parcelle restaurée.

Evolution des hauteurs d'eau en fonction des débit de la Charente à Mansle







COMPTE RENDU D'EXECUTION D'OPERATION DE SAUVETAGE

Département : Charente

Date de l'opération : 03/05/2023

Objet de l'opération : Pêche de sauvetage des brochetons à la suite de la déconnexion d'une parcelle de frayère aménagée, laquelle s'est retrouvée isolée du cours d'eau principal.

Bénéficiaire de l'autorisation :

Fédération de Charente de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique – 60 rue de Bourlion - 16160 GOND PONTOUVRE

Responsable de l'exécution matérielle de l'opération :

Nom : Killian COIG

Qualité : Technicien

Résidence : Fédération de Charente de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Cours d'eau : Charente

Commune(s) : Saint-Groux

Secteur ou lieu-dit (et distance pêchée) : Villorion



Résultats des captures et destination

Espèces capturées	Gamme de taille (en mm)	Poids (g)	Captures totales	DESTINATION (*)					
			Nombre	1	2	3	4	5	6
Brochet	>90-200<	-	75		x				
Gardon	-	-	-		x				
Rotengle	-	-	-		x				
Ecrevisse de Louisiane	-	-	-		x				
Destination : Dans le bras de la Charente, à proximité immédiate de la parcelle.									

Poids total des captures : non pesé

Rapporté à l'ha : non déterminé

Et/ou rapporté à l'heure de pêche (compteur passage courant) : -

(*) Destination :

1. Remis à l'eau sur place
2. Transfert (indiquer le lieu : eaux libres, piscicultures, expositions...)
3. Détruit sur place
4. Remis à un établissement (indiquer lequel, demander un reçu)
5. Remis au détenteur du droit de pêche (espèces provoquant des déséquilibres biologiques uniquement)
6. Autres (conservation pour analyse)

Visa et observations éventuelles de l'agent commissionné au titre de la police de la pêche en eau douce :

Pêche de sauvetage exécutée par 3 agents de la Fédération de Pêche, accompagnés par 6 bénévoles de l'AAPPMA de Mansle.

GOND PONTOUVRE, le 20 novembre 2023

Killian COIG



COMPTE RENDU D'EXECUTION D'OPERATION DE SAUVETAGE

Département : Charente

Date de l'opération : 03/05/2023

Objet de l'opération : Pêche de sauvetage des brochetons à la suite de la déconnexion d'une parcelle de frayère aménagée, laquelle s'est retrouvée isolée du cours d'eau principal.

Bénéficiaire de l'autorisation :

Fédération de Charente de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique – 60 rue de Bourlion - 16160 GOND PONTOUVRE

Responsable de l'exécution matérielle de l'opération :

Nom : Killian COIG

Qualité : Technicien

Résidence : Fédération de Charente de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Cours d'eau : Charente

Commune(s) : Saint-Groux

Secteur ou lieu-dit (et distance pêchée) : Villorion



Résultats des captures et destination

Espèces capturées	Gamme de taille (en mm)	Poids (g)	Captures totales	DESTINATION (*)					
			Nombre	1	2	3	4	5	6
Brochet	>90-200<	-	20		x				

Destination : Dans la Charente, à proximité immédiate de la parcelle.

Poids total des captures : non pesé

Rapporté à l'ha : non déterminé

Et/ou rapporté à l'heure de pêche (compteur passage courant) : -

(*) Destination :

1. Remis à l'eau sur place
2. Transfert (indiquer le lieu : eaux libres, piscicultures, expositions...)
3. Détruit sur place
4. Remis à un établissement (indiquer lequel, demander un reçu)
5. Remis au détenteur du droit de pêche (espèces provoquant des déséquilibres biologiques uniquement)
6. Autres (conservation pour analyse)

Visa et observations éventuelles de l'agent commissionné au titre de la police de la pêche en eau douce :

Pêche de sauvetage exécutée par 3 agents de la Fédération de Pêche, accompagnés par 6 bénévoles de l'AAPPMA de Mansle.

GOND PONTOUVRE, le 20 novembre 2023

Killian COIG